

Syndicat National  
du Personnel Navigant  
Commercial

Le Dôme – BAT 1  
1, rue de la Haye — BP 18939  
95732 ROISSY CDG CEDEX

[snpnc@snpnc.org](mailto:snpnc@snpnc.org)

01 49 19 58 18

BS 10.07.076 AF

////////////////////////////////////



## Permanence juridique vie privée !

////////////////////////////////////  
Depuis plusieurs années, le SNPNC apporte une aide juridique et financière pour les conflits avec l'employeur. Depuis juin 2010, le SNPNC met en plus à la disposition de ses adhérents un avocat, deux fois par mois, pour les affaires touchant à la vie privée (ex : divorce, voisinage, conso.). La prochaine permanence se tiendra le lundi matin 05 juillet.



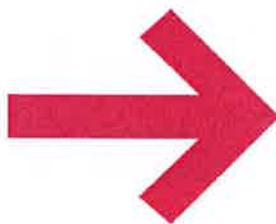
## SDT : Service des Difficultés de Transports

////////////////////////////////////  
Nous avons de plus en plus de remontées concernant les sanctions infligées par le service des « facilités des transports ». Sachez qu'en cas de litige, l'arbitraire est devenu la règle.

**Appel à témoins** : la Direction se refusant à mettre en place un traitement équitable en cas de litige, nous demandons à ceux qui ont rencontré des difficultés de nous contacter afin d'alimenter le dossier déjà épais, pour mettre fin aux pratiques actuelles.

## Air France : 9.321 de moins en 5 ans

////////////////////////////////////  
L'activité se redresse, les effectifs baissent. Après six trimestres consécutifs de pertes, le dégraissage se poursuit chez Air France. Sans licenciement. La compagnie (hors filiales) table sur 4.390 départs au cours des trois prochains exercices : 2.436 en 2010-2011 (clos fin mars 2011), 834 en 2011-2012, et 1.121 en 2012-2013. Cela entraînerait, en mars 2013, une baisse des effectifs de 16,3 % par rapport à mars 2008 (avant le début de la crise), à 47.694 emplois. Soit 9.321 de moins en cinq ans. Des chiffres considérables obtenus par le gel des embauches, le non remplacement des départs à la retraite et le plan de départs volontaires (PDV).



## Sûreté des aéroports en question

////////////////////////////////////  
**Près de 10 millions d'euros** : c'est ce qu'ont coûté à Air France les vols, dans les aéroports, de biens destinés au service à bord entre avril 2008 et mars 2009. Malgré les précautions, les articles destinés aux ventes à bord subissent également d'importants « prélèvements » à la source, soit 800.000€. Mais le plus étonnant est peut-être le taux de spoliation des « trolleys », les petits chariots servant à faire le service dans les avions, estimé à 70 % des matériels « sortis », pour une valeur de 632.703 euros. Fabriqués entièrement en aluminium, les trolleys seraient la cible de bandes spécialisées dans la récupération des métaux. Si l'on peut sortir des zones aéroportuaires des trolleys avec une telle facilité, on peut s'inquiéter de tout ce que l'on pourrait y faire entrer !



Modèle sûreté  
Aéroports parisiens

## Souriez, vous êtes filmé

Si, dans les salles bagages PN arrivées et départs vous êtes victime d'un vol, nous vous conseillons de déposer plainte contre X plutôt que de déposer une main courante. Cela vous permettra de demander aux services de police une réquisition judiciaire auprès d'Air France pour visionner les vidéos des salles bagages. Cela permettra d'identifier l'auteur « présumé » des spoliations.

## R1 ne va plus

Suite à notre intervention, la Direction n'a pas osé supprimer officiellement les R1 sur les périodes de forte demande pour Maurice et Bangkok. En réalité, elle manipule les classes de réservation, interdisant scandaleusement l'achat de R1. Nous écrivons pour demander des comptes sur le jeu qu'elle joue.

## Vos Délégués au quotidien

L'hôtesse dont le vol TUN-CDG avait été oublié sur son EP4 de mai 2009 (le 1er mai exactement) a eu la bonne idée de contacter le SNPNC. Nous avons fait le nécessaire pour que l'erreur soit corrigée avec les répercussions sur la paie. Que ce soit pour une erreur sur votre EP4 (oubli d'un vol ou d'une Indemnité Repas), le respect de la clause fatigue, des réserves sauvages, les journées joker, vos factures oranges, etc., vos Délégués SNPNC peuvent intervenir et obtenir rapidement gain de cause là où vous pouvez vous égarer dans un labyrinthe d'interlocuteurs indéterminés.

## Ne vous faites pas piomber

Dès lors que vous n'êtes plus dans l'avion, vous ne devez plus être en possession de scellés dans vos effets personnels.

Tout contrevenant s'expose à des conséquences pénales, judiciaires, pécuniaires... de la GTA et des services douaniers.

## Santé au travail :

Nous sommes heureux de constater que la CGT rejoint le SNPNC dans son combat sur la pénibilité. De même, la CFDT nous rejoint sur la question de l'air pur cabine. Nos dossiers se sont étoffés au fil des

années et des consultations des experts. Plus nombreux, nous pèserons plus fort.

## Orange prend les PN pour des pommes :

Les appels reçus sur répondeur à l'étranger sont facturés comme un double appel: un reçu et un émis ! AF rétorque que ce mode est propre à ORANGE BUSINESS. Mais en attendant, pour chaque message vocal reçu sur votre portable, pas de peau, Orange vous pelle... Racket BUSINESS.

## Retraite CRPN

Actuellement une prime de raccordement (en moyenne 500€ pour un déroulé de carrière standard) est versée jusqu'à 60 ans, âge légal d'entrée en jouissance de la retraite Sécurité Sociale (CNAV). Demain, cet âge légal passera à 62 ans. Le SNPNC se bat pour que le versement de la prime de raccordement soit prolongé de 2 ans.

## Intox protocoles de service

Le service LC pratiqué aujourd'hui est l'application unilatérale de décisions prises par la Direction. Le protocole de service LC a été dénoncé en juin 2008 par le SNPNC. Comme tout protocole dénoncé par une des parties, il continue de s'appliquer pendant 15 mois, délai nécessaire à une nouvelle négociation. AF a tenté d'imposer aux syndicats un protocole qui lui permettait d'imposer sa volonté même en cas de désaccord avec les syndicats. Inacceptable ! Depuis novembre 2009, il n'y a donc plus de protocole LC.

Le protocole de service MC a été dénoncé par l'Entreprise en avril 2010 et risque de suivre le même chemin sans accord acceptable. La Direction prend déjà des libertés avec le protocole (versions modifiées, densification cabines, etc.). Vos Délégués ont d'ailleurs quitté la séance QDP en protestation.

## TO DO LIST :

- ✓ Je pose mes vacances hiver avant le 15 août 2010.
- ✓ Je consulte les résultats le 09 septembre.